

REUNION DU SECTEUR TECHNIQUE 07/26

Compte-rendu n° 07/26 du 07.09.2026

Participants : M. Faure, J-L. Chéron, F. Marty, A. Valet-Narjou, E. Pichon, X. Dalmont, Y. Grangier, D. Eslan, C. Chotard, A. Coulange, P. Ranouil, C. Bierne, K. Sauvage, C. Touze, S. Delerive, K. Cario, F. Larzinière, C. Lecomte.

Questions abordées :

Rappel de dates,
Calendrier des réunions de secteur (septembre à décembre 2026),
Subvention voie verte,
Travaux réalisés durant l'été,
Tournage de la mini-série « La dernière veillée »,
Défi Foyers à Alimentation Positive (FAAP),
Suite de la journée à Campagne,
Date du prochain conseil municipal,
Des changements au niveau des agents,
Environnement,
Spectacle Didier Gustin,
Climatisation dans la salle polyvalente,
DFCI,
Soutien aux communes sinistrées,
Renaturation de la cour de l'école maternelle,
Suppression de l'exonération de la taxe foncière.

INFORMATIONS-IDEES-SUGGESTIONS-REMARQUES

Rappel de dates :

- Demain, 18 h, Périnet : récolte de pommes de terre,
- Mercredi 09 septembre, 18 h 30, salle du conseil : venue de la sénatrice M.C. Vareillas,
- Jeudi 10 septembre, café associatif, 18 h 30 : réunion café associatif,
- Samedi 12, dimanche 13 septembre : Fête de la photo (« Regards en fête »),
- Lundi 14 septembre, 18 h : CCAS,
- Mardi 15 septembre, 18 h 30 : commission des finances,
- Mercredi 16 septembre : arrivée à la Maison de la Dîme de Chiara Armellini (jusqu'au 16 novembre),
- Du mercredi 16 au dimanche 20 septembre : C. Lecomte absent,
- Jeudi 17 septembre, 18 h : commission environnement,
- Dimanche 20 septembre : vide-greniers,
- Lundi 21 septembre : secteur société,
- Mardi 22 septembre, 18 h, salle du conseil : réunion jumelage (debriefing),
- Dimanche 27 septembre : élections sénatoriales,
- Lundi 28 septembre, 18 h 15 : commission des travaux,
- **Mardi 29 septembre, 20 h 30 : conseil municipal,**
- Mercredi 30 septembre : spectacle « Libre dans ma tête » de Didier Gustin.

Calendrier des réunions de secteur (septembre à décembre 2026) :

	Secteur technique	Secteur société
Septembre	07	21
Octobre	05	19
Novembre	02	16
Décembre	07	21

Subvention voie verte : pour le prolongement de la voie verte (depuis la rue du Majoral Fournier jusqu'à l'arrière des écoles), la Préfecture nous avait attribué une subvention de 26 676, 45 € dans le cadre de la DETR. Finalement la préfecture est revenue en arrière et nous indique que notre dossier « exemplaire » passe en Fonds vert, ce qui représente une subvention de 44 460 €

Travaux réalisés durant l'été : voirie (descente des Mazades, route du Lac Lagraule, chemin de sept font, marquage au sol) : 117 000 €, climatisation dans toutes les salles de l'école élémentaire : 90 000 €, prolongement de la voie verte (depuis le carrefour route de Beausoleil-rue du Majoral Fournier, rue L. Aragon, arrière des écoles) : 127 000 €.

Tournage de la mini-série « La dernière veillée » : un épisode de cette série doit être tournée rue du 19 mars (à la Cérámica) le lundi 14 septembre. Il y aura pas mal de (gros) véhicules qui y seront garés, utilisation du terrain de pétanque qui est en face et recherche d'un autre lieu pour y installer les postes habillage, maquillage et coiffure des comédiens.

Défi Foyers à Alimentation Positive (FAAP) : Le PAT (Projet Alimentaire Territorial) du Pays de l'Isle en Périgord a pour ambition de conforter la place de l'agriculture, de l'alimentation, de l'économie locale, sur son territoire, dans une notion de durabilité en contribuant aux liens sociaux et à la santé des citoyens.

Dans la phase de diagnostic de ce projet une déconnexion entre agriculture et consommateurs a été identifiée. Le lien entre l'alimentation et le territoire n'est pas clairement établi pour une partie des habitants, puisque seulement 35 % de la population a conscience de l'influence de leur consommation sur le territoire

Fort d'une première expérience, nous souhaitons renouveler une action qui permet aux particuliers de faire évoluer leur alimentation vers des produits locaux de qualité : un Défi Foyers à Alimentation Positive (Défi FAAP).

Démontrer de manière conviviale que l'on peut avoir une alimentation savoureuse, bio et locale, sans augmenter son budget alimentaire.

Dans ce défi, 4 équipes de 12-15 foyers fédérées via 4 structures relais vont s'affronter. La commune de Champcevinel sera une des structures relais.

Pour les foyers, le projet se déroule en plusieurs phases, sur une durée de 6 mois.

Calendrier prévisionnel : Recrutement des foyers – Automne 2026, début du défi - janvier 2027, clôture – Juin 2027.

Suite de la journée à Campagne (29 mai) : Champcevinel a gagné un lot : un plan guide express offert par l'Agence B. Jardins & Paysages (agence de paysagistes concepteurs).

DECISIONS PRISES-PERSONNES LES AYANT EN CHARGE

Date du prochain conseil municipal : la date retenue est celle du **mardi 29 septembre à 20 h 30**. Secrétaire de séance : Karine Cario (sinon Cyril Catard, sinon Jean-Luc Chéron).

Spectacle Didier Gustin : la date du spectacle « Libre dans ma tête » est fixée au mercredi 30 septembre à la SdF. Tout compris (spectacle, repas, transport, etc.), la soirée nous reviendra à 11 500 €.

Climatisation dans la salle polyvalente (près du gymnase) : le devis (pour la petite et la grande salle) est de 31 500 €. L'intervention est prévue les 28, 29 et 30 septembre.

Des changements au niveau des agents : Delphine Serres-Aupetit (responsable du service hygiène des locaux, personnel de la restauration et ATSEM) part en formation pour, en principe, deux années. Elle sera remplacée par Véronique Lescure. C'est Julie Naud qui ira sur le poste de Véronique.

Environnement : ce thème était dans le domaine du secteur société, il est proposé de passer l'environnement dans le secteur technique.

QUESTIONS MISES A L'ETUDE ET GROUPES DE TRAVAIL CONSTITUES

DFCI : un habitant de la commune, Victor Culang, est salarié auprès de la DFCI (Comités communaux feux de forêts). Il s'est proposé de nous rencontrer, nous donner quelques explications et, éventuellement, travailler avec nous sur ce sujet. Max Faure va lui proposer de nous rencontrer prochainement. Pour l'occasion, une commission « ad hoc » s'est constituée auprès de Max et de Dominique Bisbau : Yohan, Xavier, Arnaud, Camille et Pierre.

QUESTIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL

ELU CHARGE DE LA PRESENTATION

Soutien aux communes sinistrées : l'AMF (Association des Maires de France) a ouvert un fonds de soutien aux communes sinistrées. C. Lecomte propose de verser une subvention de 1 000 €.

Renaturation de la cour de l'école maternelle : A. Valet-Narjou et C. Lecomte ont rencontré Marine Vigier, paysagiste, au sujet de la faisabilité de la renaturation de la cour de l'école maternelle. Elle possède une bonne expérience de ce sujet (cours d'école : Boulazac Isle Manoire, Cornille, Savignac les Eglises, Coulaures, Périgueux, St Médart d'Excideuil, Lembras). Le devis pour l'étude est de 2 200 € HT. Le devis du géomètre est de 1 368 €.

Suppression de l'exonération de la taxe foncière : si nous décidons cette suppression pour les constructions nouvelles, cela doit être voté avant le 1^{er} octobre pour que ce soit appliqué.

Notre taux de Taxe Foncière Bâtie est de 52, 26 %.

Nous pouvons décider de limiter l'exonération de la base de 40, 50, 60, 70, 80 ou 90%

Selon les renseignements fournis par le SFDL (Service de la Fiscalité Directe Locale), pour l'exercice 2026 cette base exonérée est de 126 105 €.

Si nous limitons l'exonération de la base à 40 %, celle-ci devient donc : $126\,105 \times 40\% = 50\,442$ € et notre recette supplémentaire serait alors (environ) : $50\,442 \times 52,26\% = 26\,360$ €.